

Programme de bourses PAB : C'est le moment ou jamais de faire le saut!

Rouyn-Noranda, 26 août 2019 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue souhaite mieux faire connaître les nouvelles bourses actuellement disponibles pour soutenir les personnes intéressées à devenir préposé aux bénéficiaires (PAB) ou auxiliaire aux services de santé et sociaux (ASSS).

En effet, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) vient de mettre sur pied un programme de bourses à l'intention des futurs PAB et ASSS, deux emplois qui demandent la même formation soit le diplôme d'études professionnelles (DEP) en assistance à la personne en établissement et à domicile. Dans la région, le DEP en assistance à la personne en établissement et à domicile est offert par le Centre de formation professionnelle Harricana d'Amos. « Ce sont 41 bourses de 7 500\$ qui sont disponibles chez nous. Pour obtenir une bourse, la personne doit s'engager à suivre son DEP et à venir travailler au CISSS dès la fin de sa formation », explique le chef de service par intérim en attraction de main d'œuvre, monsieur Vincent Béland.

Les PAB et ASSS font partie des emplois pour lesquels les besoins sont parmi les plus grands dans le réseau de la santé et des services sociaux. Le CISSS ne fait pas exception. Dans l'ensemble de la région, l'établissement pourrait facilement accueillir plus de 80 nouveaux venus (71 équivalent temps complet), selon les données du mois de juin dernier.

« Ce sont des emplois qui gagnent à être connus et revalorisés. Des cas exceptionnels ont marqué l'imaginaire de façon malheureuse et ça a découragé bien des personnes qui seraient pourtant parfaites pour ce travail. Les préposés et auxiliaires en poste actuellement dans nos installations ont besoin de renfort. Les usagers aussi ont besoin de ces travailleurs absolument essentiels », soutient monsieur Béland.

Le PAB donne des soins de base aux patients hospitalisés ou hébergés. Il assure une présence auprès d'eux et leur offre une assistance physique au lever, au moment des repas et au coucher. Il les aide à se laver, à se vêtir ou à se dévêtir. Le PAB doit faire preuve d'une grande écoute, être empathique et autonome. Le ASSS assure les mêmes fonctions, au domicile des personnes.

La date limite pour présenter une demande de bourses est le 15 septembre. Les personnes intéressées à en savoir plus sur le programme et la façon de présenter une demande peuvent consulter notre site Web au <https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/bourses-pab/> ou encore communiquer avec Madame Caroline Roy (819 732-6521, poste 3121 ou carolineroy@ssss.gouv.qc.ca).

UNIR NOS FORCES
VERS L'EXCELLENCE
POUR LE BIEN-ÊTRE
DES GENS D'ICI

HUMANISME

ENGAGEMENT

TRANSPARENCE

COLLABORATION

- 30 -

Demande média : Service des communications

08_cisssat_communications@ssss.gouv.qc.ca

1 833 230-9633